

Tarifs dès août 2022

Prix par semestre (en CHF)

Cours individuels

Élèves subventionnés de moins de 20 ans et apprentis, étudiants jusqu'à 25 ans

	Tarifs	Rabais école de musique	Coûts effectifs
Cours de 30 minutes	530.--	-110.--	420.--
Cours de 40 minutes	630.--	- 130.--	500.--
Cours de 50 minutes	730.--	- 150.--	580.--
Cours de 60 minutes	830.--	- 170.--	660.--

Élèves non subventionnés : adultes et élèves hors canton

Cours de 30 minutes	1180.--
Cours de 40 minutes	1400.--
Cours de 50 minutes	1630.--
Cours de 60 minutes	1850.--

Cours collectifs

Initiation musicale (45')	280.--
Solfège (45')	163.--
Ensemble des jeunes	compris dans le cours instrumental

Location d'un instrument à vent fr. 60.-- (10.-- par mois)

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Des aides individuelles peuvent être obtenues auprès de la commune.

**Le soutien de l'Ecole de Musique de L'Echo de la Molombe et des
Communes de Daillens et Penthalaz permet d'offrir un tarif préférentiel.**

**Dès 20 ans, les élèves doivent suivre les cours pour adultes (Hors-LEM) à moins qu'ils ne soient en apprentissage, en étude et en voie « Certificat » mais au maximum jusqu'à 25 ans.*